



Empack Spraytech Inc.
98 Walker Drive
Brampton, Ontario, L6T 4H6
Canada
905-792-6571

PRODUIT: Certified non-chlorinated Brake Cleaner (CTC#038-1430)

CODE: CT-251430

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Numéro del produit..... CT-251430
 Identité du produit..... Certified non-chlorinated Brake Cleaner (CTC#038-1430)
 Référence du fabricant..... Empack Spraytech Inc.
 98 Walker Drive
 Brampton
 Ontario
 Canada
 L6T 4H6
 905-792-6571

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures.. CHEM TREC : 800-424-9300.
 Utilisation recommandée..... Dissout et supprime la graisse, l'huile et la saleté de pièces de freins et C.V. joints .

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Classification des dangers :

Dangers physiques..... Aérosols inflammables - catégorie 1. Gaz sous pression - gaz comprimé.
 Dangers pour la santé..... Lésion/Irritation - catégorie 2 b. Irritation de la peau - catégorie 2. Toxicité pour certains organes cibles précis, exposition unique - catégorie 3. Danger par aspiration - catégorie 1. Danger aquatique aiguë - catégorie 1. Danger aquatique chronique - catégorie 1.

Dangers pour l'environnement.....

Éléments d'étiquetage :

Mot indicateur..... DANGER.

Mention de danger..... Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : risquent d'éclater si chauffé. Causes une irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Vie très toxique pour les aquatiques avec des effets durables. Causes graves pour les organes.

Conseils de prudence :

Prévention..... Tenir à l'écart de chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition. Non fumeur. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autre source d'inflammation. Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver soigneusement les mains après la manipulation. Porter des gants protecteurs.

Réponse..... CAS d'inhalation : Transporter personne contaminée et la garder confortable pour la respiration. Appeler un centre antipoison, si vous vous sentez mal. En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir. IF peau : Laver abondamment à l'eau. Prenez des vêtements contaminés et laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et laver avant des réutiliser. IF yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin/conseils. Si exposés ou concernés : appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Recueillir des déversements.

Stockage..... Conserver le récipient bien fermé. Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C/122° F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Magasin fermé à clé.

Élimination..... Disposer de contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.

SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
-----------------------	-------	-------

Heptane	142-82-5	60-100
Alcool Isopropyle	67-63-0	5 - 10
Dioxyde de carbone	124-38-9	1-5

PRODUIT: Certified non-chlorinated Brake Cleaner (CTC#038-1430)

CODE: CT-251430

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Inhalation.....	S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène et consulter un médecin. Ne donnez pas d'adrénaline, épinéphrine ou des médicaments similaires après une exposition à ce produit.
Contact avec la peau.....	Laver soigneusement à l'eau tiède savonneuse.
Contact avec les yeux.....	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion.....	Ne pas faire vomir, consulter un médecin. Consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmoiement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées. Peut causer des rougeurs et des douleurs.
Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se propagera le feu.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	Contenu sous pression. Contenants sous pression pouvant exploser lorsqu'ils sont exposés à la chaleur ou de flamme.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Pour énorme incendie dans le compartiment, utiliser le support à boyau sans pilote ou moniteur buses, si possible. Si ce n'est pas le cas, retirer et laisser le feu brûler.
Risques d'incendie général.....	Aérosol extrêmement inflammable.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Évacuer les régions avoisinantes. Empêchent le personnel inutile et non protégé de pénétrer. Evitez de marcher à travers le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Prévoyez une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettre sur les équipements de protection individuelle approprié (voir Section 08).
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Précautions pour la manipulation.....	Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation, ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée est parfaitement sèche. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, souder, percer, moudre ou exposer des contenants vides pour la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et vêtements. Éviter de respirer les vapeurs de ce produit. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter une exposition prolongée. Utiliser dans des endroits bien aérés.
Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités	Magasin fermé à clé. Récipient sous pression. Protéger des rayons du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C (122° F). Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou entreposer près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10).

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Heptane	400ppm	500ppm	500ppm	Non disponible	85ppm, C 440ppm	

PRODUIT: Certified non-chlorinated Brake Cleaner (CTC#038-1430)

CODE: CT-251430

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Alcool Isopropyle	200 ppm	400 ppm	400 ppm (980 mg/m3)	500 ppm (1225 mg/m3)	400 ppm (980 mg/m3)	
Dioxyde de carbone	5000 ppm	30000 ppm	9000 mg/m3	Non disponible	STEL:30000ppm; TW: 5000ppm	
Contrôles d'ingénierie appropriés.....		L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé.				
Mesures de Protection individuelle :						
Protection des yeux/visage.....			Ne recevez pas dans les yeux. Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.			
Protection de la peau.....			Des gants jetables sont recommandés. Éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques.			
Protection des voies respiratoires.....			Respirateur de poussière et de la brume d'utilisation.			
Risques thermiques.....			Aucune n'est connue.			
Considérations d'hygiène générale.....			Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.			

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Formulaire.....	Aérosol.
Apparence physique.....	Brouillard clair.
Odeur.....	Hydrocarbures.
Seuil de l'odeur (ppm).....	N/A.
Gravité spécifique	0.695.
Pression de vapeur des aérosols (lb/po ² , 21° C)	80-100.
Densité de vapeur (Air = 1).....	> 1.
pH.....	N/A.
Liquide de Point d'ébullition (° C).....	82° C (179,6 ° F). (Alcool isopropylique).
Point de fusion/congélation (° C).....	N/A.
Point d'éclair (° C), méthode.....	-4 ° C (25 ° F). Coupelle fermée tag. (Heptane).
Retour de flamme.....	Oui.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	N/A.
Teneur en COV.....	95-100 % en poids.
Solubilité dans l'eau.....	Néant.
Projection de flamme aérosol.....	> 45cm et < 100cm.
Température d'auto-inflammation (° C).....	223. (Heptane).
Limite inférieur d'inflammabilité (% vol.).....	1.0. (Heptane).
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)....	7.0. (Heptane).
Coefficient de répartition eau/huile.....	N/A.
Viscosité.....	N/A.

SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique.....	Matériau est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Ne se produit pas.
Conditions à éviter.....	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles.....	Agents oxydants forts. Acides forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Heptane	103,000 mg/m3 Rat 4 hr	>15,000 mg/kg Rat Orale; >2,000 mg/kg Lapin Peau
Alcool Isopropyle	51.045 mg/L 8h rat	5500 mg/kg Rat orale;12870 mg/kg Lapin cutanée
Dioxyde de carbone	Pas disponible	Pas disponible

Informations sur les Routes probables d'exposition :

PRODUIT: Certified non-chlorinated Brake Cleaner (CTC#038-1430)

CODE: CT-251430

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Voies de pénétration - Inhalation.....	Oui.
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Oui.
Voies de pénétration - Ingestion.....	Oui.
Voies de pénétration - Absorption par la peau	Oui.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Effets irritants. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmoiement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Dessèchements de la peau. Symptômes de surexposition peuvent être des maux de tête, étourdissements, fatigue, nausées et vomissements.
Toxicité aiguë.....	Toxique par inhalation.
Corrosion/Irritation cutanée.....	Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire/dommages oculaires graves	Causes une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Mutagénicité sur les cellules germinales.....	Aucune information n'est disponible.
Cancérogénicité.....	Aucun connu.
Toxicité pour la reproduction.....	Aucune information n'est disponible.
STOT - exposition unique.....	Organes cibles toxicité unique exposition catégorie 3. Peut provoquer somnolence et vertiges.
STOT - exposition répétée.....	Peut causer des dommages au foie et aux reins lors d'une exposition prolongée ou répétée.
Danger par aspiration.....	Aspiration dans les poumons au cours de la déglutition ou vomissements subséquente peut causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.
Effets chroniques.....	Solvants organiques peuvent être absorbés dans l'organisme par inhalation et par ingestion et causent des dommages permanents au système nerveux, y compris le cerveau. Contact fréquent ou prolongé peut dégraisser et sécher la peau, conduisant à l'inconfort et dermatite.

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Les organismes très toxiques pour les aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme dans le milieu aquatique. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme déchet dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Heptane (CAS#:142-82-5): toxicité pour les poissons : CL50 1,284 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : 0,1 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les algues : LE50 4,338 mg/L, 72 hrs.
Persistante et dégradabilité	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs.....	Aucune n'est connue.

SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées.....	Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.
---	--

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road).....	AÉROSOLS, classe 2.1, UN1950.
DOT (U.S. route).....	AÉROSOLS, classe 2.1, UN1950, LTD QTY, bien de consommation ORM-D.
IMDG (International - Marine).....	AÉROSOLS, classe 2.1, UN1950.
IATA (International Air).....	AÉROSOLS, classe 2.1, UN1950, LTD QTY.

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements de Canada :	Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B5 : Aérosol inflammable. D2B : Matières causant d'autres matériaux toxiques.
Liste intérieure des Substances (LIS).....	Oui.
Règlements américains.....	Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA. Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité.....	Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. .
-----------------------------------	--

PRODUIT: Certified non-chlorinated Brake Cleaner (CTC#038-1430)**CODE: CT-251430****SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.

Préparé par Affairs Regulatory

Version Révisée FEV 27/2017